

1) **COMPRÉHENSION ORALE**

Transcription de l'écoute:.

Journaliste : Oh, c'est très sympa ce morceau, Jean-Philippe. Qui est-ce ?

Jean_philippe : Eh bien, c'est Rajery, un musicien malgache qui sort son quatrième album en France.

Journaliste : Un Malgache qui vit en France ?

Jean_philippe : Non, pas vraiment, C'est juste qu'à Madagascar, c'est un grand des grands, un musicien qui est un véritable virtuose d'un instrument appelé la Valiha. Vous connaissez ?

Journaliste : À vrai dire, non.

Jean_philippe : Eh bien, c'est un peu comme la khora africaine, vous savez cette sorte de harpe...

Journaliste : Ah, d'accord, je vois....

Jean_philippe : Mais le plus curieux, c'est que Rajery est reconnu comme un des meilleurs musiciens de Valiha, alors qu'il a perdu sa main gauche quand il était petit. Incroyable, non ?

Journaliste : Oui, effectivement.

Jean_philippe : En fait, Rajery, c'est vraiment une personnalité. Comme dans toute l'Afrique, où les musiciens et artistes ont un véritable engagement auprès de la population, Rajery est impliqué dans énormément de domaines. Ainsi, il l'est notamment auprès des enfants des rues. Mais il veut aussi transmettre son savoir-faire musical et pour cela, il a monté une école où on peut apprendre la Valiha : En plus, il participe de développement sur l'île et il a créé un festival de musique. Vraiment il est partout à la fois ! mais là où tout le monde l'adore chez lui, c'est au niveau des textes, car il sait évoquer tour à tour, tout le quotidien, triste ou heureux de ses compatriotes.

Et puis là où c'est un véritable prince, c'est lorsqu'il joue. Vous trouverez dans son nouvel album, Sofera, des mélodies douces, agréables, mélancoliques parfois, même si on trouvera dommage que la production soit un peu trop propre, trop lisse. Mais bon ! On aura tout de même beaucoup de plaisir à écouter ce superbe CD printanier, idéal en cette époque de l'année où la nature renaît, et en plus, on aura la chance de le retrouver, en personne au festival de Musique Métisse, d'Angoulême.

Journaliste : Très bien. On en écoute un autre extrait ?

EXERCICE :

1) Quel titre pourriez-vous donner à cet extrait ?

. Un ex-artiste qui s'engage

. Le malgache à la voix d'or

. Rajery, le prince de la Vahila

2) Rajery est un virtuose bien qu'il soit :

. Lutteur professionnel

. handicapé

. forgeron

3) Selon le document, les musiciens africains sont généralement engagés.

- . Vrai
- . Faux
- . On ne sait pas

4) Qu'a fait Rajery ?

- . Il a adopté des enfants
- . Il a obtenu une chaire universitaire
- . Il a créé une école.
- . Il a développé des projets.
- . Il a obtenu un portefeuille de ministre
- . Il a organisé un festival.

2) PRODUCTION ORALE :

Objectif : Présentez et défendez un point de vue construit et argumenté à partir d'un court texte déclencheur.

Vous dégagerez le problème soulevé par ce document. Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée et vous la défendrez.

La planète dans le rouge

La planète entre lundi dans le rouge, à en croire la New Economics Foundation (NEF), une organisation britannique qui calcule depuis 20 ans le niveau mondial de consommation des ressources naturelles.

Le postulat est simple. L'humanité vit au-dessus de ses moyens, en consommant chaque année davantage de ressources naturelles que ce que la planète ne peut en régénérer. Chaque année, la NEF calcule la date à laquelle la consommation de ressources dépasse cette capacité de renouvellement.[...] « *Passé cette date, on est en situation d'épuisement des réserves. À partir du 9 octobre et jusqu'à la fin de l'année, l'humanité sera en dépassement sur le plan écologique, en situation de créer davantage de cette dette écologique* », explique la fondation.[...]

« *En vivant autant au-delà de nos moyens environnementaux et en amassant de la dette écologique, nous faisons deux erreurs, avance Andrew Simms, de la NEF. D'abord, nous privons des millions de personnes dans le monde, qui manquent de terre, de nourriture et d'eau potable, de la possibilité de satisfaire leurs besoins. Ensuite, nous mettons en danger les mécanismes de survie de la planète.* » [...]

Hana Al-Hussaini, avec Reuters, L'Express, 09 – 10 – 08

3). PRODUCTION ÉCRITE

Il peut s'agir d'un texte à construire **ou** d'une lettre formelle : 200 mots.

1. Dans un journal, vous avez lu cette lettre. Vous écrivez à Joël, pour exprimer votre opinion à ce sujet.

« Facile d'être solidaire aujourd'hui ! Il suffit d'avoir de l'argent, d'en donner un peu, d'envoyer un texto ! Comme ça on peut adopter un enfant, aider les victimes d'une catastrophe et on a la conscience tranquille ! Moi, tout cela me révolte. Je trouve que c'est de l'hypocrisie ! Quand on veut s'engager pour aider les autres, il faut le faire pour de bon, personnellement. Qu'en dites-vous ?

- 2) Vous n'avez pas pu prendre le train pour lequel vous aviez réservé un billet. Au moment de la réservation vous aviez souscrit une assurance auprès de la SNCF vous garantissant le remboursement complet du billet en cas de problème (vous empêchant de prendre ce train).

Vous avez bien reçu un remboursement mais versé en chèque voyage, et non pas par virement bancaire comme vous vous y attendiez.

Rédigez la lettre de contestation à la SNCF

COMPRÉHENSIO DE L'ÉCRIT

Depuis mercredi 7 février, les Lillois peuvent se déplacer grâce à un système de voiture partagée. Lancée à l'initiative de la ville de Lille, une société coopérative permet de louer un véhicule pour une courte durée, d'une heure à une journée. Inspiré des modèles suisse et canadien, il offre une alternative à la voiture individuelle.

"Tout est possible ou presque, explique Françoise de la Charlerie, gérante de la boutique Lilas Autopartage, qui s'occupe du parc et des locations. Les utilisateurs peuvent garder le véhicule plus de vingt-quatre heures. Ils peuvent quitter la métropole lilloise pour se rendre partout en France ou en Europe à des tarifs intéressants. Mais il est clair que l'objectif prioritaire vise à faire utiliser un même véhicule par plusieurs personnes dans la même journée."

Comment accéder à ce service ? Concrètement, la société Lilas demande un justificatif de domicile, le permis de conduire, un chèque de caution de 350 euros (450 pour les jeunes conducteurs) qui ne sera encaissé qu'en cas d'accident. Les frais d'inscription s'élèvent à 15 euros par personne, ramenés à 10 si l'on possède un titre de transport collectif annuel. L'abonnement revient à 5 euros par mois. Pour disposer d'un véhicule, les abonnés doivent le réserver par téléphone, via Internet ou se présenter à la boutique. Ils peuvent s'y prendre sept jours sur sept, à toute heure du jour ou de la nuit. La location est facturée 3,50 € de l'heure. Le conducteur dispose d'une carte à puce avec un numéro de code qui lui permet de faire démarrer le véhicule. Il lui suffit alors de prendre livraison de celui-ci dans l'une des neuf stations réparties sur le territoire lillois et de l'y ramener une fois qu'il n'en a plus besoin.

PREMIÈRE CIBLE : LES COUPLES

Les stations, avec places de parking réservées sont situées en surface, ce qui donne d'autant plus de visibilité à l'autopartage. Seize véhicules sont actuellement disponibles : des Renault Kangoo, Twingo et Clio (en motorisation à essence). D'ici quatre à cinq ans, selon la demande, le parc devrait être porté à une cinquantaine d'unités. Plus tard, des véhicules au gaz ou électriques pourraient être envisagés.

« Notre premier objectif est de faire évoluer les comportements », assure Mme de la Charlerie. Les couples possédant deux, voire trois véhicules constituent l'une des premières cibles. Les conducteurs, qui

effectuent moins de 10.000 Km par an, les allocataires du RMI, les étudiants, ceux qui, de manière générale, n'ont pas les moyens de s'acheter un véhicule, sont autant concernés par ce système qui entend évoluer vers la « vraie voiture commune » : cette opération est réalisée à travers une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) réunissant fonds publics et privés. Le capital de 75.000 € a été réuni par la société Kéolis (26.000 €), l'opérateur privé Caisse Commune, la ville de Lille (15.000 €) et trois structure d'économie solidaire. L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) contribue également au projet à hauteur de 90.000 € sur trois ans. Clients et salariés de l'entreprise peuvent participer à la SCIC en acquérant des parts sociales de 20 € euros chacun. La création d'un groupe de réflexion des usagers est prévue afin de préconiser des améliorations et des investissements nouveaux.

Source : Philippe Alienne, Le Monde, février 2007

1). Le bute de l'opération est de...

- Louer un véhicule pendant moins de 24 heures
- Permettre aux étudiants d'avoir une voiture
- Faciliter l'essor de la voiture partagée.

2). Cochez VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse en citant un passage du texte.

	VRAI	FAUX
On peut rouler hors de Lille. Justification :		
On prend la voiture dans une station, mais on peut la rendre où l'on veut. Justification :		
L'entreprise qui gère les voitures dépend uniquement de la ville de Lille. Justification :		

3). Qu'est-ce qui permet de minorer le montant du dépôt initial ?

.....

4). Cette initiative se perçoit d'autant mieux

- qu'il y a eu une campagne de promotion
- qu'il y a des boutiques spécialisées pour louer des voitures
- qu'on peut voir les parkings où sont garées les voitures.

5). À l'avenir, combien de véhicules prévoit-on d'installer et de quel type ?

.....

6). Quel est le public prioritaire visé par cette mesure ?

.....

7). Expliquez les exportions soulignés.

L'autopartage :

Les allocataires du RMI :

Préconiser des améliorations :